

## ■ DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE (DE-JEPS) DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 5



### ● ● ● MÉTIER

Le DEJEPS Mention Animation sociale » est un diplôme d'Etat du Ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports. Cette formation est sanctionnée par un diplôme de niveau 5.

Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent concevoir un projet d'animation, coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation, conduire des démarches pédagogiques, et conduire des actions de formation :

- Animateurs enfance jeunesse titulaire d'une qualification de niveau IV, souhaitant occuper des postes de coordinateur de projet
- Professionnels de l'animation souhaitant accéder à des fonctions de coordination d'équipe,
- Professionnels des organisations du champ de l'économie sociale et solidaire ou du champ social et médico-social en charge de projets d'animation

**METIERS VISES** : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateurs d'activités, coordonnateur technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, animateur socio-éducatif, coordonnateur de projet, adjoint de direction...

### ● ● ● EMPLOI

Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent concevoir un projet d'animation, coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation, conduire des démarches pédagogiques, et conduire des actions de formation.

- Animateurs enfance jeunesse titulaire d'une qualification de niveau IV, souhaitant occuper des postes de coordinateur de projet

- Professionnels de l'animation souhaitant accéder à des fonctions de coordination d'équipe
- Professionnels des organisations du champ de l'économie sociale et solidaire ou du champ social et médico-social en charge de projets d'animation

### ● ● ● **EVOLUTION DE CARRIERE**

Par la suite, le DE-JEPS peut poursuivre sur la formation de DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport).

### ● ● ● **LES APTITUDES**

- Autonome
- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue
- Sens des responsabilités
- Concevoir des projets

### ● ● ● **PRÉREQUIS**

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage. Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveaux ou les créateurs d'entreprise.

Pour s'inscrire il faut : être majeur(e), être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1, remplaçant l'AFPS) et être en possession de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans.

Il faut par ailleurs remplir au moins l'une de ces conditions :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (Bac +2) enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- Attester d'une formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois ;
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.

### ● ● ● **ALLEGEMENTS ET DISPENSES**

Bénéficient d'équivalence de droit des UC1 et UC 2, les titulaires des diplômes suivants : DEAES, DEES, DECESF et DEEJE

### ● ● ● **MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION**

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Un entretien de sélection.

### ● ● ● **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Cette formation vise à former à former et à qualifier des animateurs professionnels amenés à coordonner des activités dans le champ de l'animation et du sport.

Cette formation témoigne de la **reconnaissance d'une fonction professionnelle de coordination** dans le champ de l'animation et du sport.

#### **Compétences visées :**

Les compétences requises pour exercer les fonctions de coordonnateur de projet sont déclinées en quatre grands groupes d'activités professionnelles non hiérarchisées entre elles :

##### **Concevoir un projet d'action**

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- Formaliser les éléments d'un projet d'action
- Définir les moyens nécessaires

##### **Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**

- Animer une équipe de travail
- Promouvoir les actions programmées
- Gérer la logistique des programmes d'action
- Animer la démarche qualité

##### **Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative (UC de spécialité)**

- Définir les cadres de ses interventions pédagogiques
- Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent
- Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques
- Evaluer les interventions pédagogiques conduites
- Conduire des actions de formation

##### **Animer en sécurité dans le champ d'activité**

- Mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité
- Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité
- Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité

#### **● ● ● DURÉE DE FORMATION**

Le parcours de formation DEJEPS Spécialité Animation socioéducative ou culturelle Mention Animation sociale que proposé par le Collège Coopératif s'organise autour de 3 phases permettant l'appropriation et le développement progressif de connaissances et de compétences :

##### **PHASE 1 : Diagnostiquer « Structure-Public-Territoire » et « Animer en sécurité »**

Durée : 315h en centre de formation et 280 heures en entreprise

Période : Septembre Année N—Juin Année N+1

##### **PHASE 2 : Coordonner et conduire des démarches pédagogiques**

Durée : 210 heures en centre / 210 en entreprise

Période : Juin Année N+1—Décembre N+1

##### **PHASE 3 : Conduire et évaluer un projet d'action**

Durée : 175h en centre de formation et 119h en entreprise

Période : Janvier N+2—Juin N+2

**Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public ou le CNFPT.**

### ● ● ● VALIDATION DE LA FORMATION

- **UC1-UC2** : Production et soutenance d'un dossier technique présentant un projet d'action
- **UC3** : Rédaction et présentation (en situation de travail) d'une note technique relative à la mise en place d'une démarche de formation en lien avec le projet d'action
- **UC4** : Production et soutenance d'un dossier technique présentant l'organisation de la sécurité dans son secteur d'intervention

### ● ● ● UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA COLLEGE COOPERATIF à MARTIGUES

### ● ● ● RESULTATS

La 1<sup>ère</sup> formation DEJEPS en apprentissage s'est ouverte en octobre 2024

### ● ● ● INSCRIPTION

L'inscription se fait directement sur le site du GIAPATS, AVEC LE FUTUR EMPLOYEUR

### ● ● ● RESULTATS

(BASES SUR LES FORMATIONS PAR L'APPRENTISSAGE EN 2024)

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| - Taux de réussite : <b>100%</b>         | - Taux d'abandon : <b>0%</b>        |
| - Taux d'insertion : <b>NC</b>           | - Taux de satisfaction : <b>NC%</b> |
| - Taux de poursuite d'étude : <b>NC%</b> | - Taux de rupture : <b>0%</b>       |



**Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.**

Nous vous invitons à **visiter notre site et à nous contacter** pour concrétiser votre projet de **formation par la voie de l'apprentissage**.

[www.cfa-giapats.fr](http://www.cfa-giapats.fr)

**04 91 90 51 99**

[info@cfa-giapats.fr](mailto:info@cfa-giapats.fr)

Vous pouvez candidater en flashant le QR code.

